
BANQUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD - MONACO

Société Anonyme Monégasque
au capital de 12 000 000 euros
Siège social : 2, avenue de Monte-Carlo - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

(en euros)

ACTIF	2004	2003
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	9 723 646,83	9 610 545,87
Créances sur les Etablissements de Crédit	404 770 044,63	398 551 592,45
Opérations avec la clientèle.....	63 626 555,61	41 454 405,63

Obligations et autres titres à revenu fixe		
Participations et autres titres détenus à LT	-	-
Parts dans les entreprises liées	156 607,44	157 125,89
Immobilisations incorporelles	8 990 049,59	9 377 921,42
Immobilisations corporelles	1 248 959,77	1 469 432,80
Autres Actifs	2 254 909,17	1 188 567,41
Comptes de régularisation	1 376 239,36	586 012,75
TOTAL DE L'ACTIF	492 147 012,40	462 395 604,22
PASSIF	2004	2003
Dettes envers les Etablissements de Crédit	116 343 792,64	111 572 013,65
Opérations avec la clientèle	342 356 894,27	321 983 375,65
Autres Passifs	2 324 775,51	839 227,50
Comptes de régularisation	4 039 279,24	2 702 705,92
Provisions pour risques et charges	1 698 718,15	1 308 594,79
Capitaux propres hors FRBG	25 383 552,59	23 989 686,71
Capital souscrit	12 000 000,00	12 000 000,00
Réserves	11 365 007,53	11 037 921,21
Report à nouveau	624 679,18	410 039,09
Résultat de l'exercice	1 393 865,88	541 726,41
TOTAL DU PASSIF	492 147 012,40	462 395 604,22

HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

(en euros)

	2004	2003
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement		
Engagements de garantie	1 933 292,00	896 923,59
Engagements sur titres		
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement	16 537 497,00	18 679 836,00
Engagements de garantie	19 501 890,12	8 622 633,26
Engagements sur titres		

COMPTES DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2004

(en euros)

	2004	2003
Intérêts et produits assimilés	9 453 334,79	8 599 002,96
Intérêts et charges assimilées	(6 874 701,06)	(6 335 627,03)
Revenus des titres à revenu variable	5 010,49	10 944,64
Commissions (produits)	11 336 624,03	7 985 691,93
Commissions (charges)	(972 587,61)	(831 241,37)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	4 357 379,66	3 413 688,40
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés		
Autres produits d'exploitation bancaire	441 967,22	414 608,03
Autres charges d'exploitations bancaire	(555 941,11)	(455 596,47)
PRODUIT NET BANCAIRE	17 191 086,41	12 801 471,09

Charges générales d'exploitation	(13 333 197,31)	(11 156 828,15)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo. incorp. et corp.	(1 018 123,08)	(546 876,40)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 839 766,02	1 097 766,54
Coût du risque	(369 746,07)	(97 789,68)
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 470 019,95	999 976,86
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	7 133,58	1 375,40
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	2 477 153,53	1 001 352,26
Résultat exceptionnel	(307 077,65)	(146 945,54)
Impôt sur les bénéfices	(776 210,00)	(312 680,31)
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées		
RESULTAT NET	1 393 865,88	541 726,41

NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2004

1. PRINCIPES GENERAUX ET METHODES

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées (cf règlement 91/01 du 16 janvier 91 modifié).

Conformément au règlement 97/02 du 21/02/1997 modifié, notre Banque est dotée d'un Contrôle Interne, dans les conditions prévues par ledit règlement.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

L'activité unique de la Banque étant la gestion de portefeuille, son intervention sur les marchés financiers se fait essentiellement au titre d'intermédiaire. Elle ne traite pas d'instruments dérivés, sauf occasionnellement l'achat ou vente d'options couvertes pour le compte de la clientèle en vue de couverture. Elle n'a pas de ce fait de risque de contrepartie sur produits dérivés.

2.1. Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions du règlement 89/01 modifié, les créances, les dettes, les engagements hors-bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

2.2. Participations et parts dans les entreprises liées

Les titres de participation sont comptabilisés à leur cours historique.

2.3. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

2.4. Instruments financiers

Dans le cadre de son activité de gestion, la banque a été amenée à traiter des opérations d'options de change et sur valeurs mobilières pour le compte de sa clientèle. Il n'existait aucune position ouverte pour compte propre au 31 décembre 2004.

2.5. Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

2.6. Engagements de retraite

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à K 186 au 31.12.2004 dont une dotation de K 20 pour cet exercice.

2.7. Fiscalité

La banque a dégagé cette année encore un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75%. Selon les dispositions fiscales monégasques, elle reste soumise au champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, au taux de 33 1/3 %, soit K 776.

3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques	Durée	3 mois < durée	1 an < durée	durée
	<= 3 mois	<= 1 an	<= 5 ans	> 5 ans
Créances sur les établissements de crédit	404 770			
Créances sur la clientèle	53 733	9 555	339	
Dettes envers les établissements de crédit	109 922	6 222	200	
Comptes créditeurs de la clientèle	341 992	365		

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe Edmond de Rothschild et sont retracées dans le tableau suivant :

Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

Rubriques (milliers d'EUROS)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises	
		liées	ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédit	404 770	1 875	2 791
Dettes envers les établissements de crédit	116 344	55 005	13 145

Le solde de l'actif correspond en grande partie au placement de l'excédent des ressources sur les emplois; le risque de contrepartie fait l'objet d'une analyse régulière par le Conseil d'Administration de la Banque.

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

3.2. Tableau des filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital (en K€)	Quote-part du capital détenue	Résultat du der- nier exercice clos (en K€)	Dividendes	Observations
Incentive Management SAM	150	100%	57	-	Date de création : 09/07/2002

3.3. Les Immobilisations

Les immobilisations, exprimées en milliers d'euros, s'analysent pour l'exercice 2004, selon le tableau ci-dessous :

TYPE D'IMMOBILISATION	Montant brut en début d'exercice 2004	Acquisitions 2004	Cessions 2004	Dotations aux Amortis- sements 2004	Amortissements Cumulés au 31.12.2004	Valeur rési- duelle en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles:.....						
- Frais d'établissement/Licence GIE CB	42			6	16	26
- Fonds commercial	5 935					5 935
- Logiciels	2 200	3 461		612	2 752	2 909
- Acomptes divers	3 265	210	3 441			34
- Certificat d'associations G dépôts	86					86
Sous-total	11 528	3 671	3 441	618	2 768	8 990

Immobilisations corporelles:.....						
- Agencements, installations et autres immo. corporelles.....	4 066	197	47	400	2 967	1 249
- Acomptes divers.....	17	5	22			
Sous-total	4 083	202	69	400	2 967	1 249
Total Immobilisations	15 611	3 873	3 510	1 018	5 735	10 239

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la banque.

3.4. Les Fonds Propres

Les fonds propres de la banque sont, à l'issue de cet exercice et après intégration des résultats, de 25.383 millions d'euros.

Conformément à ses statuts et aux propositions d'affectation du résultat 2004 établies par le Conseil d'Administration, les réserves évoluent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Montants affectés au 31/12/2004	Affectation résultats 2004	Montants après affectation 2004
Réserve statutaire	772	70	842
Réserve facultative	10 593	1 007	11 600

3.5. Les Provisions

Elles sont constituées pour partie par une provision pour risques liés à la gestion d'un montant global de K€ 1 318 dont une reprise pour 2004 de K€ 126 et une dotation K€ 496.

3.6. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2004 (en milliers d'euros)

Postes	Montants		Total
	Euros	Devises	
Actif.....			
Créances sur les établissements de crédit	126	80	206
Créances sur la clientèle.....	129	23	152
Total inclus dans les postes de l'actif	255	103	358
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	491	19	510
Comptes créditeurs de la clientèle	461	113	574
Total inclus dans les postes du passif	952	132	1 084

3.7. Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Résultats de change hors-bilan	110	
Charges constatées d'avance	226	
Produits divers à recevoir	925	
Charges à payer - personnel		2 525
Charges à payer - fournisseurs		842
Charges à payer - apporteurs		650
Charges à répartir	36	

Divers.....	79	22
Total Comptes de Régularisation.....	1 376	4 039
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	1 223	1 157
Débiteurs divers.....	1 032	
Créditeurs divers.....		1 168
Total Autres.....	2 255	2 325

3.8. Contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises

Contre-valeur en K€

Total de l'Actif	189 174
Total du Passif	188 725

4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS-BILAN

4.1. Contrats de Change non dénoués au 31.12.2004 (en milliers d'euros)

Postes	A recevoir	A livrer
Euros achetés non reçus	504	
Devises achetées non reçues.....	974	
Euros vendus non livrés		521
Devises vendues non livrées		955
Total opérations de change au comptant	1 478	1 476
Euros à recevoir, devises à livrer	32 117	31 664
Devises à recevoir, euros à livrer	29 844	30 196
Devises à recevoir, devises à livrer	2 784	2 781
Total opérations de change à terme	64 745	64 641

Les opérations retracées ici ne révèlent pas de position significative pour compte propre de la banque.

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Ventilation des Commissions pour l'exercice 2004 (en milliers d'euros)

Rubriques	Charges	Produits
Opérations de change et d'échange.....	18	27
Opérations sur titres pour le compte de la clientèle.....	641	8 562
Autres prestations de services financiers	314	2 373
Autres opérations diverses de la clientèle		375
Total commissions	973	11 337

Les produits sont perçus de la clientèle. En ce qui concerne les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès des différents intermédiaires financiers, établissements de crédit ou autres.

5.2. Gains sur opérations des portefeuilles de négociation

Ce poste traduit le résultat des opérations suivantes :

- opérations d'achat et de vente de titres effectués par la banque, essentiellement sur les marchés obligataires pour K€ 3 452.
- opérations de change pour K€ 905.

5.3. Charges générales d'exploitation - Frais de personnel -

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2004 (en milliers d'euros) :

	2004	2003
- Salaires et traitements	7 065	5 988
- Charges de retraite	808	729
- Autres charges sociales	1 136	1 054
- Formation Professionnelle	45	39
- Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations.....		
Total	9 054	7 810

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congé au 31.12.2004. Le complément de provision correspondant a été porté en charge, en salaires et traitements, au Compte de Résultat.

5.4. Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles	(314 K€)
Produits exceptionnels.....	7 K€
Résultat exceptionnel.....	(307 K€)

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. L'effectif de la banque était de 82 personnes au 31 décembre 2004.

6.2. Rappel des résultats de la banque sur les 5 dernières années :

	Résultat en milliers d'euros
2000	4 758
2001	779
2002	760
2003	542
2004	1 394

6.3. Ratios prudentiels

6.3.1. Ratio de solvabilité

Ce ratio permet de mesurer le rapport entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus par la banque, risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires, et doit être au moins égal à 8%, limite largement respectée.

6.3.2. Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes

L'objectif de ce ratio est de maintenir une certaine permanence dans le comportement des banques en matière de ressources longues.

Compte tenu de l'activité principale de la banque, l'obligation de couverture des actifs immobilisés et des emplois longs par les fonds propres et les ressources

permanentes, fixée à 60% par le règlement CRB 86/17 modifié, était largement satisfaite.

6.3.3. Coefficient de liquidité

Le coefficient de liquidité permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios ont été définis par le règlement CRB 88/01 modifié.

Ainsi, au 31.12.2004, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la banque de 162%, le minimum requis étant de 100%.

6.3.4. Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face

à la défaillance d'une entreprise (cf. CRB 93/05 modifié). La Banque respecte l'ensemble des prescriptions.

6.3.5. Gestion des risques de taux

La Banque a pour politique d'adosser systématiquement ses échéances actif / passif. Aucun risque de taux particulier n'est à signaler.

6.4. Réserves obligatoires

Conformément au Règlement n° 2818/98 de la BCE, la Banque constitue mensuellement les Réserves obligatoires.

RAPPORT GENERAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée, par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2004, pour les exercices 2004, 2005 et 2006.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

- le total du bilan s'établit à 492.147.012,40 €
- le compte de résultat fait apparaître un bénéfice après impôt de..... 1.393.865,88 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2004, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société.

Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultat de l'exercice 2004 et les notes annexes, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2004 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations relatives aux comptes, données dans le rapport de votre Conseil d'Administration.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monte-Carlo, le 26 avril 2005

Claude PALMERO
Commissaire
aux Comptes

Vanessa TUBINO
Commissaire
aux Comptes

La Banque de Gestion Edmond de Rothschild - Monaco tiendra à la disposition du public son Rapport Annuel 2004 à compter du 15 juin 2005.